



# CER Rhône-Alpes info



## L'Unsa demande une Pause dans les réorganisations

La séance constitutive du CER Rhône-Alpes (Mobilités) a eu lieu le 28 avril 2016.

En ouverture, nous réaffirmons que la nouvelle réglementation ne doit pas amener une dégradation de l'organisation du travail, ni des rémunérations des personnels.

***Pour l'Unsa Ferroviaire, pas de réforme sur du moins-disant social !***

il est important de définir, dès le niveau de la convention collective, des compensations équitables afin de limiter le dumping social. Il nous appartient de construire alors une CCN de haut niveau .

***Pour L'UNSA-Ferroviaire, la concurrence doit être une concurrence entre entreprises et non entre les salariés de ces entreprises.***

Sur la région Rhône-Alpes:

Depuis plusieurs mois, la direction a entamé un marathon des réorganisations sur notre territoire avec la multiplication des dossiers : fusion des régions, NFL, Services des territoires,

*Prochain CER : Jeudi 26 Mai 2016*

suppression du TI Oullins, Fusion des Technicentre RA et Chambéry, ....

les problèmes d'effectifs sont nombreux dans les établissements : ET RA avec les conducteurs, ECT Alpes avec le manques de contrôleurs, EV Alpes, les services transverses dans tous les établissements, l'explosion des heures supplémentaires, l'augmentation des amplitudes, des CDD et de la sous-traitance.

***Pour l'Unsa Ferroviaire, ceci engendre une perte de compétences, réduit la promotion interne et entraîne des souffrances psychologiques.***

Avec en plus un déficit de communication observé depuis quelques mois sur certains dossiers, conjugué aux dossiers cycliques de notre fonctionnement interne (DP, CHS-CT, Notations et élections) fait qu'aujourd'hui l'entreprise met en danger beaucoup trop de cheminots.

***une pause s'impose si nous voulons relever les défis de la nouvelle convention TER***

***Créateur le lien social !***





**Fusion des Régions Alpes et Rhône-Alpes:**

Même si le pilotage des 2 régions s'effectue sur Lyon depuis de nombreuses années avec un nombre important de postes bi-localisés, il n'en demeure pas moins que 2 Etablissements « Directions Régionales » cohabitent. Cette fusion va induire de profondes modifications dans les IRP et ceci à peine 4 mois après les dernières élections!

***Pour l'Unsa, le dossier emploi et bassin d'emploi est ici traité avec une certaine légèreté et ne permet pas de garantir les localisations des postes.***

Le dossier présenté n'explicite pas les modifications envisagées et les conséquences pour les agents concernés (Charge de Travail, Eloignement géographique, EVS, Temps de trajet,...)

***Sur ce dossier vos élus Unsa ont voté CONTRE***

**Avenir d'Oullins et Fermeture de l'atelier LOCOMOTIVES:**

Concernant la nouvelle implantation du Technicentre d'Oullins, nous ne pouvons que nous opposer, tant les contraintes vont perturber la vie quotidienne des cheminots. Sur la partie des conditions de travail, l'Unsa ne peut que se réjouir des nouvelles installations.

***Pour l'Unsa, le fond du problème n'est pas le nouvel atelier mais bien son implantation. Nous l'aurions préféré sur le site historique d'OULLINS.***

Concernant la fermeture de l'atelier LOC comment ne pas être indigné par tant de gâchis et de pertes de compétences.

***Pour l'Unsa, la décision de fermer les portes de l'atelier LOC est contraire à l'histoire de notre entreprise et le signe d'une vision à court terme.***



***L'expertise syndicale***